

**CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**12480, BOULEVARD INDUSTRIEL – DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES.**

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE** le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra **le mardi, 1er décembre 2020**, la demande de dérogation mineure concernant le **12480, boulevard Industriel – lot 1 865 911 - District de Pointe-aux-Trembles.**

QUE conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 2 octobre 2020, numéro 2020-078, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la Loi sur santé publique (RLRO, c. S-2.2), la demande de dérogation mineure sera soumise à une procédure de consultation écrite **de quinze (15) jours à compter du lundi, 16 novembre 2020.**

QUE l'objet de cette demande de dérogation mineure vise l'immeuble situé au **12480, boulevard Industriel – lot 1 865 911 - District de Pointe-aux-Trembles**, tel qu'identifié au plan ci-contre, afin de :

- Permettre la transformation d'un bâtiment industriel sans fournir de maçonnerie sur deux (2) mètres ou plus à partir du sol pour l'ensemble de la façade, tel que prescrit par le 3e paragraphe de l'article 95 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel que modifié).



QUE toutes les personnes intéressées, peuvent participer à une procédure de consultation écrite en se rendant sur le site Web de l'arrondissement [montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles](http://montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles), **dès le 16 novembre 2020** pour prendre connaissance du projet de dérogation mineure et du plan ci-contre. Ils pourront également par la suite, s'ils en manifestent le désir, transmettre leurs questions et/ou commentaires soit par courriel à l'adresse suivante : [normand.labbe@montreal.ca](mailto:normand.labbe@montreal.ca), ou par la poste à l'adresse suivante :

**Consultation publique écrite  
Demande de dérogation mineure -  
12480, boulevard Industriel – lot 1 865 911  
À l'attention de Monsieur Normand Labbé  
12090, Rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec), H1B 2Z1**

**QUE les questions et/ou commentaires des citoyens doivent être reçus  
(par courriel ou par la poste)  
au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 19 h, heure de l'Est.**

Fait à Montréal, le 11 novembre 2020..

Le secrétaire d'arrondissement  
Charles-Hervé AKA, LL.M, OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : [montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles](http://montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles)